



E-LEARNING : FORMATIONS GRATUITES POUR LES ENTREPRISES AUX RISQUES PROFESSIONNELS

L'AIPALS propose en libre accès 10 modules d'e-learning à destination de ses 3 500 entreprises adhérentes situées dans l'aire urbaine de Montpellier.

Ce nouvel outil propose des **modules de sensibilisation et d'information aux risques**, assortis de cas pratiques, de jeux interactifs, de documents annexes, de QCM et d'attestations de suivi de formation, dans le but de participer à l'évaluation et à **la prévention des risques professionnels**.

Ce nouveau **format d'apprentissage à distance**, réalisé directement dans chaque entreprise, est particulièrement apprécié des utilisateurs, notamment pour :

- > sa **rapidité de mise en place** auprès d'un très grand nombre de salariés,
- > son **accessibilité** à partir de n'importe quel ordinateur ou tablette bénéficiant d'une connexion Internet,
- > un **affranchissement des contraintes de temps** et de lieu, donc une souplesse de consultation,
- > son **format court** et agréable (cas pratiques, animations, interactivité, etc.)

“ Nos modules ont pour objectif de délivrer un premier niveau d'information et de sensibilisation qui pourra être ensuite complété par notre équipe santé travail. Nous avons voulu mettre à la disposition de l'entreprise, et particulièrement des TPE et PME, un outil qui leur permettra de répondre à leurs obligations légales d'information sur les risques professionnels ”

explique Pierre-François CANET, le président de l'AIPALS, principal partenaire «santé, prévention et sécurité au travail» dans l'aire urbaine de Montpellier.

Enfin, à l'issue de chaque module de sensibilisation, **une attestation de suivi est émise** permettant d'être conservée dans le dossier individuel du salarié dans l'entreprise (après validation du QCM final).

Pour l'accès aux modules, rendez-vous sur : WWW.AIPALS.COM

Créée en 1959, l'AIPALS, qui compte **15 médecins du travail**, accompagne chaque jour 3 500 entreprises pluri-sectorielles, ce qui représente le suivi de 35 000 salariés dans l'aire urbaine de Montpellier (soit 17% de la population active de l'Hérault).

10 MODULES D'E-LEARNING

> **Évaluation des risques professionnels**

Ce module s'adresse à tous ceux qui dans l'entreprise participent à la démarche d'évaluation des risques (Document Unique, Fiches pénibilité... sont de la responsabilité du chef d'entreprise).

> **Le risque bruit**

Le bruit dans le cadre du travail peut-être source non seulement de stress mais également de dommages sur la santé. Ce module explique l'origine du bruit, ses effets sur la santé et comment s'en prémunir...

> **Le risque chimique**

Ce risque est présent dans un très grand nombre de postes de travail. Ce module sensibilise à ce qu'est le risque chimique, comment chacun peut y être exposé, les risques pour la santé et les moyens pour se protéger...

> **Manutention manuelle de charges**

Chaque jour le salarié est amené à manipuler des charges. A terme, ces efforts peuvent avoir des répercussions sur sa santé, alors que parfois il suffit de repenser l'environnement de travail...

> **Le risque TMS (gestes et postures)**

Un geste simple, indolore, mais répété plusieurs fois par jour, peut devenir à terme source de douleurs chroniques. Repenser l'organisation de son poste de travail permet d'éviter des situations à risque...

> **Les risques psychosociaux (RPS)**

Les RPS sont des risques pour la santé mentale, physique et sociale engendrés par des conditions d'emploi et des facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental du salarié (surmenage, injonction paradoxale...).

> **Le risque routier**

10% des accidents du travail sont des accidents de la circulation. Ce module permet de vous sensibiliser au risque routier et de trouver des solutions de prévention afin de les éviter.

> **Gérer la sous-traitance**

Quasiment toutes les entreprises sont concernées par la sous-traitance. 15% des victimes d'accidents mortels au travail sont concernées par la sous-traitance. Ce risque permet à l'entreprise d'être sensibilisée aux risques potentiels et de l'aider à mettre en place un plan de prévention.

Bientôt en ligne :

- > Consommations et addictions
- > Sommeil et travail posté

CONTACT PRESSE :

Frédéric BONNET

07 77 30 33 44 - f.bonnet@aipals.com

AIPALS

429 Rue de l'Industrie
34070 Montpellier

WWW.AIPALS.COM

 [AIPALS_SANTE_TR](https://twitter.com/AIPALS_SANTE_TR)